

DOSSIER



L'évolution des délais de paiement de l'industrie en France de 1990 à 2004 et les comparaisons internationales

Méthode de suivi des délais de paiement par la Banque de France

La Banque de France suit, depuis 1990, l'évolution des délais de paiement des entreprises en termes de délais clients, de délais fournisseurs et de solde de crédit interentreprises.

Des délais de paiement importants accordés aux clients peuvent peser sur la trésorerie d'une entreprise lorsqu'ils ne sont pas compensés par les délais que cette dernière obtient auprès de ses fournisseurs. Le crédit interentreprises, qui correspond au solde de ses créances clients et de ses dettes fournisseurs exprimé en jours de chiffre d'affaires, fournit un indicateur de l'influence des règlements commerciaux sur la structure financière des entreprises.

L'Observatoire des entreprises analyse chaque année l'évolution des délais de paiement et du solde du crédit interentreprises à partir de la base Fiben. Les données comptables utilisées permettent de mesurer les délais apparents de paiement en fin d'exercice, mais non l'existence d'éventuels retards par rapport aux règlements décidés contractuellement lors des transactions commerciales.

Les indicateurs utilisés sont des moyennes de ratios calculées sur la période 1990-2004, et les statistiques font chaque année l'objet d'une publication de l'Observatoire des entreprises¹.

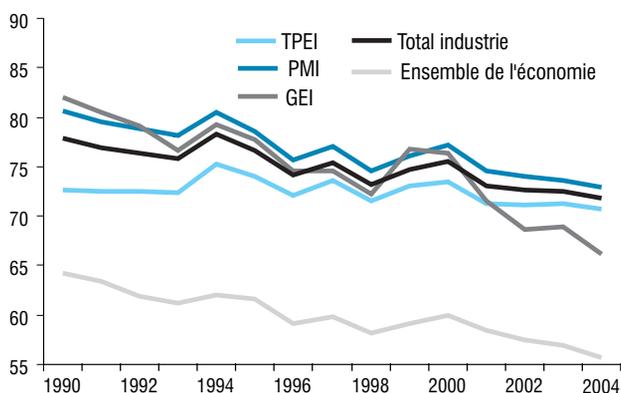
Les délais et le solde du crédit interentreprises sont étudiés par taille d'entreprise : petite (moins de 20 salariés, les TPEI), moyenne (de 20 à 499 salariés, les PMI) et grande (GEI). Les statistiques sectorielles, présentées au niveau agrégé de la nomenclature économique de synthèse (NES 16), concernent les industries agroalimentaires (EB), les industries de biens de consommation (EC), l'industrie automobile (ED), les industries de biens d'équipement (EE) et les industries de biens intermédiaires (EF).

Les statistiques reposent sur environ 38 000 entreprises industrielles chaque année.

Les délais de paiement se réduisent dans l'industrie, quels que soient la taille et le secteur

Délais clients en jours de chiffre d'affaires TTC dans l'industrie

Moyennes de ratios



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben.

¹ Un dossier statistique complet sur les délais de paiement des entreprises par taille et par secteur est disponible à la vente sous le lien suivant : http://www.banque-france.fr/fr/publications/catalogue/dom_2g.htm - Bardes B. et Nivelais M. 2005

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Par rapport à l'ensemble de l'économie, les délais clients dans l'industrie sont sensiblement plus élevés (71,8 jours en 2004, contre 55,7 jours). Ils ont baissé de 0,7 jour en 2004, quelle que soit la taille de l'entreprise. Le recul a été particulièrement marqué dans les grandes entreprises (- 2,7 jours).

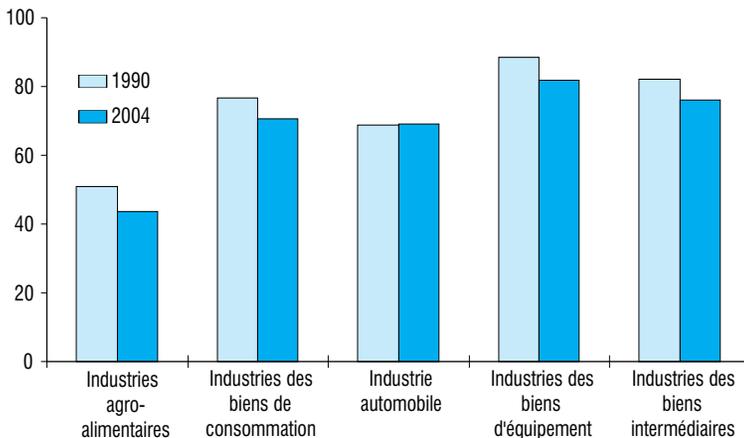
Depuis 1990, la diminution des délais clients pour l'ensemble des entreprises de l'industrie est de 6,1 jours avec une évolution régulière sur la période, malgré des inflexions ponctuelles. Par taille, ce repli est de 15,8 jours dans les grandes entreprises, de 7,7 jours dans les PMI et de 1,9 jour seulement pour les plus petites entreprises.

Depuis quelques années, la diminution des délais clients dans les grandes entreprises apparaît comme un fait marquant. De fait, ces dernières ont sensiblement amélioré la gestion de leurs créances clients, en partie grâce à l'existence de services spécialisés dans le suivi des factures et à un plus grand souci d'optimiser leurs besoins en fonds de roulement. L'écart s'est par conséquent accentué entre les grandes entreprises de l'industrie et les autres firmes, de sorte que le niveau des délais clients, qui était supérieur dans les grandes entreprises en début de période, est désormais largement inférieur à celui des PMI et des TPEI depuis 2002.

S'agissant des secteurs d'activité, les délais clients sont plus élevés dans les industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires. Toutefois, certaines activités, notamment dans le secteur des biens d'équipement, ont des cycles longs de fabrication financés en partie par des avances clients qui ne sont pas prises en compte dans les calculs effectués ici. Les délais clients sont plus faibles, en revanche, dans les industries agricoles et alimentaires et proches de la moyenne dans les industries des biens de consommation et dans l'industrie automobile. Sur longue période, ils ont généralement diminué, sauf dans l'industrie automobile où ils sont demeurés stables.

Délais clients en jours de chiffre d'affaires TTC dans l'industrie par secteur

Moyennes de ratios



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben.

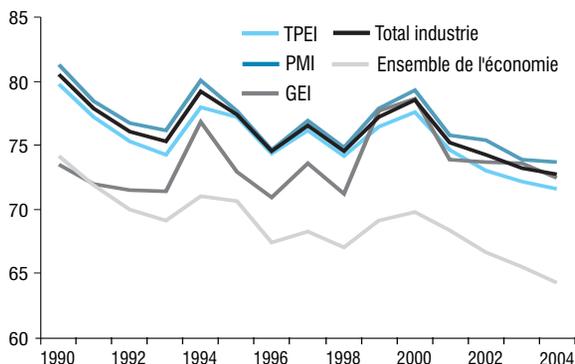
Les variations des délais fournisseurs sont généralement de même sens que celles des délais clients dont elles sont, en quelque sorte, le reflet pour tout ce qui concerne les échanges entre les secteurs étudiés. Elles ne peuvent toutefois pas être identiques en valeur absolue car clients et fournisseurs ne travaillent pas seulement en circuit fermé avec des entreprises du même

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

secteur. Comme pour les créances sur la clientèle, les délais fournisseurs sont plus importants dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie (en 2004, 72,7 jours, contre 64,3 jours).

Délais fournisseurs en jours d'achats TTC dans l'industrie

Moyennes de ratios



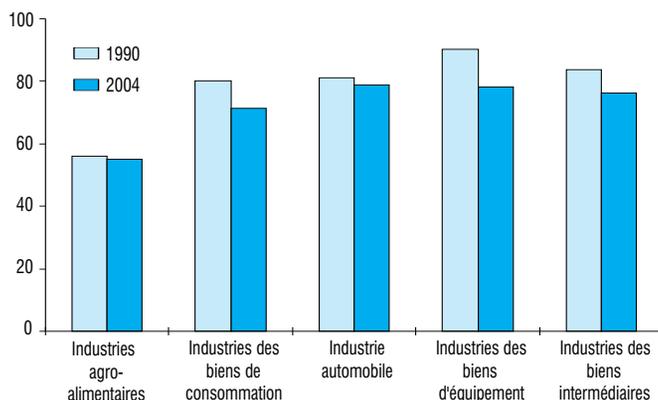
Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben.

De 1990 à 2004, le recul des délais fournisseurs a atteint 7,8 jours dans l'industrie. Ce mouvement est toutefois peu régulier sur la période, même si, depuis le début des années 2000, la diminution semble se confirmer lors de chaque exercice. La tendance est plus disparate si l'on raisonne par taille d'entreprises, puisque depuis 1990 on remarque une baisse de 8,2 jours des délais fournisseurs dans les entreprises de moins de 20 personnes, de 7,5 jours dans les PMI, mais d'un jour seulement dans les grandes entreprises. L'écart entre ces dernières et les autres firmes s'est ainsi réduit progressivement depuis le début des années quatre-vingt-dix. Par rapport aux PMI, il n'est plus que de 1,2 jour en 2004, contre 7,7 jours en 1990.

Le repli des délais fournisseurs est également différencié selon les secteurs, mais les niveaux tendent à se rapprocher. Ils sont sensiblement plus bas dans les industries agricoles et alimentaires, où ils ont peu évolué depuis 1990. Ils sont également stables dans l'industrie automobile mais à un niveau plus important. Dans les autres secteurs, les délais fournisseurs sont en repli, en particulier dans les industries des biens d'équipement (- 12,1 jours).

Délais fournisseurs en jours d'achats TTC dans l'industrie par secteur

Moyennes de ratios



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Globalement, les délais fournisseurs observés dans les différents secteurs industriels sont sensibles aux cycles conjoncturels mais finissent par converger en fin de période. L'observation simultanée de la baisse à long terme des délais fournisseurs et de leur convergence semble montrer que les secteurs d'activité tendent à adopter des comportements similaires en matière de règlements.

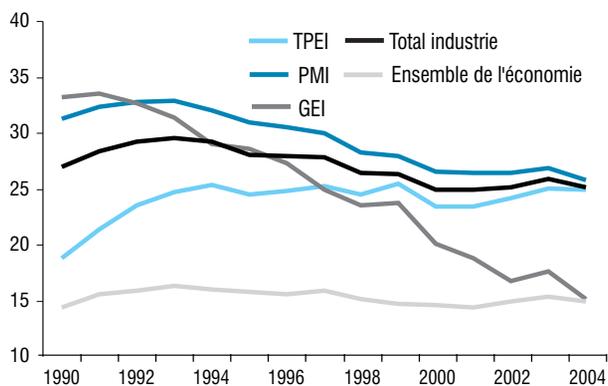
Le solde du crédit interentreprises s'est stabilisé dans l'industrie, mais sa baisse se poursuit dans les grandes entreprises

Exprimé en jours de chiffre d'affaires hors taxes, le solde du crédit interentreprises des firmes industrielles a de nouveau baissé en 2004, atteignant en moyenne 25,2 jours, revenant ainsi au niveau observé en 2000. Il reste néanmoins supérieur à celui de l'ensemble de l'économie, qui était en 2004 de 15 jours.

Les différences par taille sont importantes puisque le solde du crédit interentreprises est passé de 18,8 jours en 1990 à 24,9 jours en 2004 pour les très petites entreprises, alors qu'il a diminué de 31,3 jours à 25,8 jours pour les PMI et de 33,3 jours à 15,2 jours (soit une baisse de 18,1 jours) pour les grandes entreprises.

Solde du crédit interentreprises en jours de chiffre d'affaires dans l'industrie

Moyennes de ratios



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben.

Au final, le besoin de financement lié au crédit interentreprises observé pour les TPEI reste inférieur à celui des PMI (surtout grâce aux délais clients, plus courts), mais ces niveaux tendent à converger au cours de la période sous revue. Les grandes entreprises ont en revanche fortement réduit ce besoin de financement, grâce notamment à la nette diminution des délais clients, signe des efforts de gestion entrepris par ces firmes, afin d'optimiser les besoins en fonds de roulement.

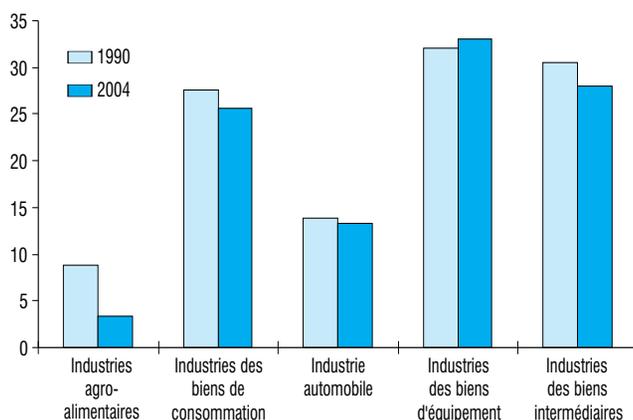
Le solde du crédit interentreprises est sensiblement différent selon les secteurs. Certains secteurs sont fortement prêteurs, comme les industries de biens d'équipement, des biens intermédiaires ou des biens de consommation. D'autres le sont beaucoup moins, comme les industries agricoles et alimentaires ou bien l'industrie automobile (respectivement 3,4 jours et 13,3 jours).

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Sur longue période, le solde des crédits interentreprises a fortement baissé dans les industries agricoles et alimentaires, plus modérément dans les autres secteurs, notamment dans l'industrie automobile où il est resté quasiment inchangé.

Solde du crédit interentreprises en jours de chiffre d'affaires dans l'industrie par secteur

Moyennes de ratios



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben.

Convergence du crédit interentreprises au niveau international

Une approche pour étudier la question des délais de paiement consiste à comparer le poids des créances clients au sein des différents pays grâce à la base BACH¹, base de comptes harmonisés sur les entreprises, apportant ainsi un éclairage sur cet aspect des relations commerciales très lié aux habitudes de facturation et de règlement. La comparaison porte sur six pays (la France et ses principaux partenaires commerciaux) et concerne les entreprises de la seule industrie sur la période 1990-2004².

La méthodologie retenue dans la base BACH privilégie l'analyse en structure de bilans ; pour cette comparaison internationale, les créances clients sont donc rapportées au total du bilan et non mesurées comme précédemment en jours de chiffre d'affaires. Plutôt que d'estimer un délai apparent comme précédemment, il s'agit ici de comparer l'importance relative des délais entre les différents pays et d'apprécier leur évolution. L'indicateur statistique est la moyenne pondérée par le total de bilan (ratio moyen).

L'élément notable pour les six pays est la tendance générale à une baisse limitée des créances clients en proportion du total des bilans sur l'ensemble de la période. Une légère remontée est néanmoins observée à partir de 2002 dans les trois pays (Italie, France et Espagne) où la part des créances clients est déjà la plus élevée, évolution qui semble se poursuivre en 2004. Aux États-Unis, où cet indicateur est plus faible, une légère remontée a été également enregistrée en 2004.

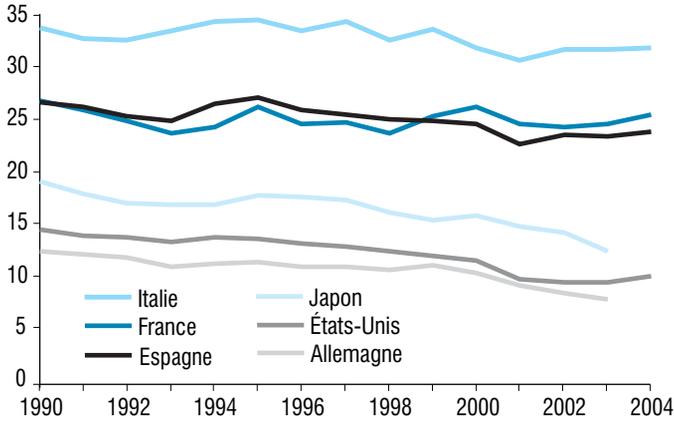
¹ BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised) est une base de données alimentée, sous l'égide du Comité européen des centrales de bilans, par les principaux pays européens, le Japon et les États-Unis, et gérée par la Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne.

² Les données 2004 ne sont pas disponibles pour l'Allemagne et le Japon.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Créances clients – Industrie - Comparaisons internationales

Ratio moyen en % du total des bilans

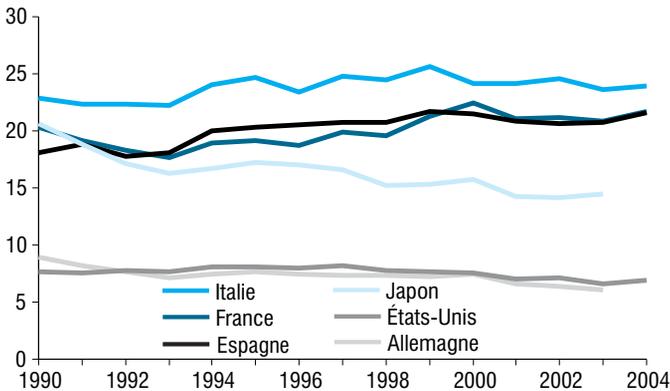


Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Base BACH.

Le poids des dettes fournisseurs dans le total des bilans évolue lentement, mais, sur l'ensemble de la période, il remonte légèrement dans le groupe de pays (Italie, Espagne et France) pour lesquels les niveaux des créances clients et des dettes fournisseurs sont les plus élevés. À l'inverse, la tendance longue est à la baisse ou à la stabilité pour les autres pays (États-Unis, Allemagne et Japon) qui ont les niveaux les plus faibles, tant pour les créances clients que pour les dettes fournisseurs.

Dettes fournisseurs – Industrie - Comparaisons internationales

Ratio moyen en % du total des bilans



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Base BACH.

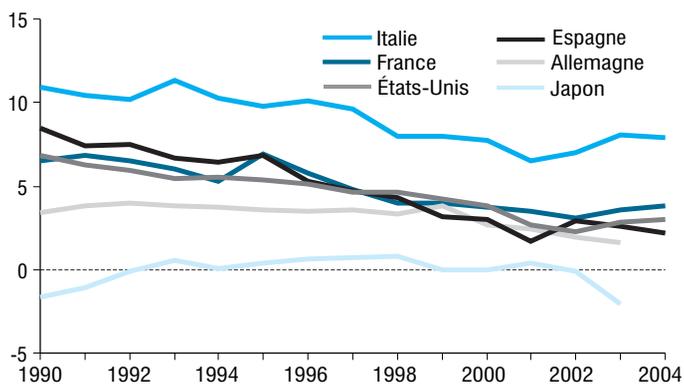
Au total, le solde du crédit interentreprises rapporté au total des bilans tend à baisser depuis 1990 pour tous les pays étudiés, y compris pour le Japon, qui retrouve, comme en début de période, une situation atypique avec un solde négatif du crédit interentreprises.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Si le solde reste nettement plus élevé pour l'Italie tandis qu'il redevient négatif pour le Japon, il tend à converger pour les autres pays dans une fourchette assez étroite, traduisant ainsi une certaine homogénéisation des besoins de financement nets.

Solde du crédit interentreprises (créances clients – dettes fournisseurs) – Industrie Comparaisons internationales

Ratio moyen en % du total des bilans



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Base BACH.

Il est remarquable que des niveaux de soldes somme toute assez proches soient obtenus avec des délais de règlement très différents, faibles ou élevés selon les pays, mais se compensant.

Les délais de paiement sont fonction de plusieurs critères

Les délais de paiement dans l'industrie sont très variables d'une entreprise à une autre. Outre les situations particulières ou les stratégies spécifiques des entreprises concernées, plusieurs facteurs sont généralement avancés pour expliquer cette variabilité.

Le premier élément est la nature de l'activité et la place qu'y tient l'entreprise. Dans certaines activités, les délais de paiement seraient spécifiques et la taille de l'entreprise jouerait un rôle important, les entreprises de taille modeste étant supposées avoir un moindre pouvoir de négociation que celles de plus grande taille.

La seconde catégorie d'éléments d'explication est la dépendance plus ou moins grande de l'entreprise vis-à-vis d'une autre entreprise. Cette dépendance peut d'ailleurs prendre plusieurs formes, dont deux peuvent être examinées de façon précise : l'appartenance à un groupe d'entreprises et la dépendance vis-à-vis de donneurs d'ordres.

Les délais de paiement varient fortement d'un secteur à l'autre

On s'en tiendra, dans ce dossier, à un regroupement des secteurs de l'industrie manufacturière hors agroalimentaire en quatre grands secteurs :

- les industries de biens intermédiaires ;
- les industries de biens de consommation ;
- l'industrie de l'automobile ;
- les industries de biens d'équipement.

Il apparaît des différences significatives entre les secteurs :

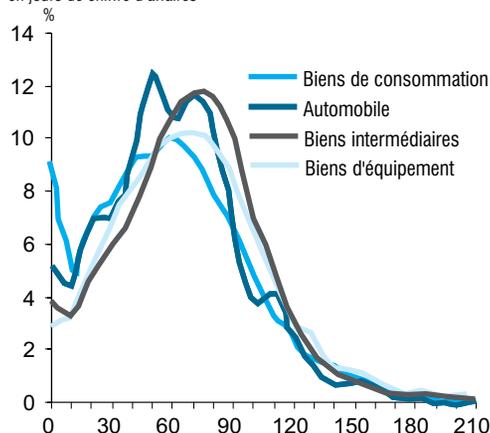
- les industries de biens intermédiaires et, à un moindre titre, les industries de biens d'équipement, situées en amont de la chaîne de production sont celles qui accordent les délais les plus longs à leurs clients. De façon symétrique, elles obtiennent des délais relativement élevés et, en toute hypothèse, d'ampleur comparable de la part de leurs fournisseurs. Le solde du crédit interentreprises représente, en moyenne, une charge de l'ordre de 30 jours de chiffre d'affaires. La dispersion des délais de paiement est légèrement plus élevée dans les biens d'équipement que dans les biens intermédiaires mais les soldes du crédit interentreprises ont des répartitions quasiment identiques ;

- à l'inverse, les industries de biens de consommation ont les délais clients les plus courts. Situées en aval des filières de fabrication, leurs clients sont essentiellement des entreprises de distribution peu disposées à faire crédit à leur clientèle, du moins de façon importante. Elles ont donc, en général, des pratiques de délais de paiement plus courts vis-à-vis de leurs fournisseurs. Le solde du crédit interentreprises représente, pour ces entreprises, une charge de l'ordre de 22 jours de chiffre d'affaires, en moyenne ;

- les entreprises du secteur de l'automobile – constructeurs et équipementiers – ont des délais de paiement de leurs clients plutôt courts. Leurs délais de paiement-fournisseurs sont plus longs que dans les autres secteurs et, pour permettre à leurs fournisseurs directs d'escompter leur créance dans de bonnes conditions, les constructeurs leur accordent systématiquement un moyen de paiement mobilisable, sous forme de « lettre de change relevée ». Il en résulte que le besoin net de trésorerie relatif au crédit interentreprises ne représente qu'un peu plus de 10 jours de chiffre d'affaires. Cependant, on observe que les stocks fournisseurs supportés par les constructeurs automobiles sont sensiblement plus lourds que ceux des autres secteurs (ils représentent environ 30 jours de chiffre d'affaires, contre 20 à 25 jours dans les autres secteurs), ce qui réduit les écarts entre secteurs en termes de besoin en fonds de roulement.

Répartition des délais de paiement des clients des principaux secteurs

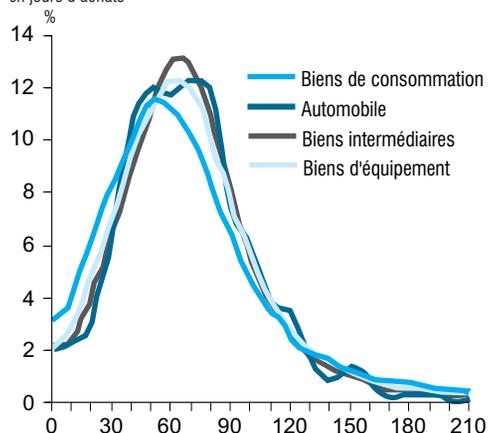
en jours de chiffre d'affaires



Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 4 % des entreprises de l'industrie automobile ont des délais clients compris entre 100 et 110 jours de chiffre d'affaires.
Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition des délais de paiement aux fournisseurs des principaux secteurs

en jours d'achats



Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 10 % des entreprises des biens de consommation ont des délais fournisseurs compris entre 40 et 50 jours d'achats.
Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

La taille joue plus sur le solde du crédit interentreprises que sur les délais de paiement

La taille a, en revanche, un effet peu significatif : dans l'industrie, les petites entreprises ont, en moyenne, des délais clients (72,4 jours de chiffre d'affaires) et fournisseurs (75,9 jours d'achats) à peine inférieurs à ceux de l'ensemble des entreprises (respectivement 73,6 jours de chiffre d'affaires et 76,3 jours d'achats). Cela n'est toutefois pas neutre sur le solde du crédit interentreprises. Ce dernier représente en moyenne 27,8 jours pour les petites et les moyennes entreprises mais est sensiblement inférieur (23,3 jours) pour les entreprises de 250 salariés et plus. Par ailleurs, on observe

Chaque graphique représente un histogramme lissé. Les délais sont reportés en tranches de 10 jours. Le pourcentage d'entreprises appartenant à une tranche est porté en ordonnée, l'abscisse étant la borne inférieure de la tranche de délais considérée. La courbe qui relie les points ainsi obtenus est ensuite lissée.

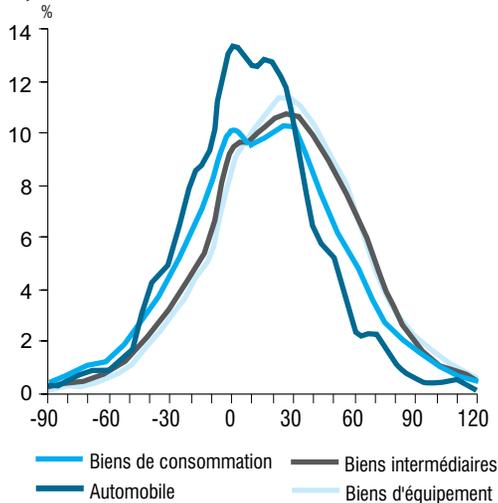
Dans toute cette partie du dossier, on s'intéresse aux délais de paiement des entreprises de l'industrie manufacturière hors industrie agroalimentaire, en 2003, soit 67 000 entreprises, dont 47 000 de moins de 20 salariés. Ont été supprimées du champ toutes les entreprises ayant des délais supérieurs à un an, soit moins de 1 % de la population initiale, et celles qui avaient une valeur ajoutée négative.

L'essentiel des données sur les créances clients et les dettes fournisseurs proviennent de documents comptables disponibles dans le fichier complet unifié de SUSE (Ficus) de l'Insee et concernent donc toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. L'indication de l'appartenance à un groupe est obtenue grâce à un appariement avec l'enquête sur les liaisons financières (LIFI) réalisée par l'Insee. Pour l'analyse sur la sous-traitance, les informations précédentes sont complétées par d'autres qui proviennent de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE), qui ne porte que sur les entreprises de 20 salariés et plus. Les entreprises de moins de 20 salariés n'ont donc pas été prises en compte dans ces graphiques.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Répartition du solde du crédit interentreprises des principaux secteurs

en jours de chiffre d'affaires

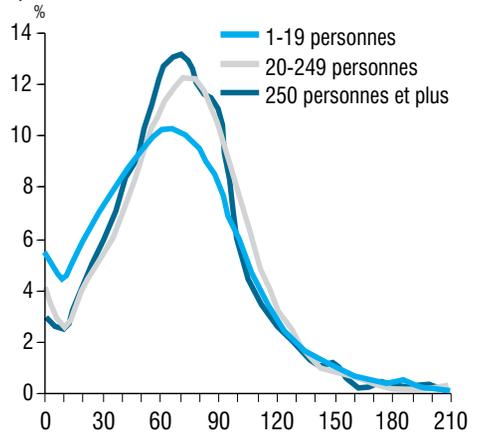


Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 12,5 % des entreprises de l'industrie automobile ont un solde du crédit interentreprises compris entre 10 et 20 jours de chiffre d'affaires.

Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition des délais de paiement des clients par taille d'entreprises

en jours de chiffre d'affaires

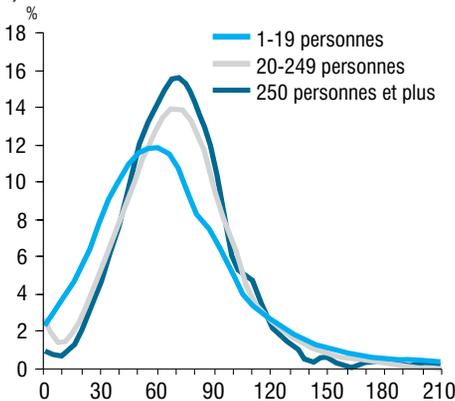


Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 10 % des entreprises de moins de 20 salariés ont des délais clients compris entre 70 et 80 jours de chiffre d'affaires.

Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition des délais de paiement aux fournisseurs par taille d'entreprises

en jours d'achats

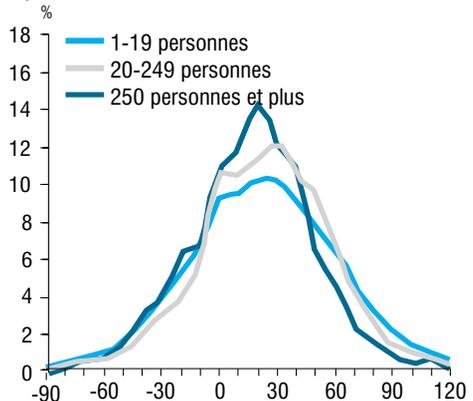


Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 10 % des entreprises de moins de 20 salariés ont des délais fournisseurs compris entre 40 et 50 jours d'achats.

Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition du solde du crédit interentreprises par taille d'entreprises

en jours de chiffre d'affaires



Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 14 % des entreprises de 250 salariés ou plus ont un solde du crédit interentreprises compris entre 20 et 30 jours de chiffre d'affaires.

Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

que plus la taille est grande moins la dispersion des situations est importante, surtout pour les soldes de crédit interentreprises les plus élevés : seules 11 % des entreprises de 250 salariés et plus ont un solde de crédit interentreprises représentant plus de 60 jours de chiffre d'affaires alors que 18 % de entreprises de taille moyenne et 21 % de petites entreprises sont dans cette situation.

La sous-traitance et l'appartenance à un groupe allongent les délais de paiement

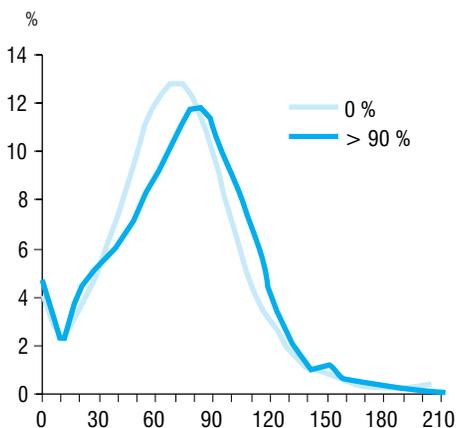
La sous-traitance est susceptible de jouer un rôle important sur les délais de paiement. Il n'est cependant pas possible d'isoler, au sein des comptes d'une société, ce qui relève de ses relations avec ses sous-traitants ou ses donneurs d'ordres. Aussi, pour mettre en évidence l'impact de la sous-traitance, on a choisi de comparer des situations typées. Concernant la sous-traitance reçue, on a considéré d'une part les entreprises de 20 salariés et plus¹ qui déclarent ne pas prendre de commandes en sous-traitance et, d'autre part, celles qui réalisent au moins 90 % de leur chiffre d'affaires sous cette forme. De même, on a choisi de comparer les moyennes et grandes entreprises fortement donneuses d'ordres (plus de 25 % de leur chiffre d'affaires correspondant à de la sous-traitance) à celles pour lesquelles cela représente moins de 5 %.

Les délais de paiement des sous-traitants et donneurs d'ordres apparaissent sensiblement plus longs que les délais de paiement habituels entre entreprises qui n'entretiennent pas de relations de cette nature. Cela apparaît à la fois du point de vue des sous-traitants, dont les délais de paiement clients sont importants (79 jours de chiffre d'affaires, contre 75 jours pour les entreprises non sous-traitantes) que du point de vue des donneurs d'ordres (87 jours d'achats, contre 73 jours pour les entreprises non donneuses d'ordres).

La répartition des délais de paiement est également assez différente selon qu'il s'agit d'entreprises sous-traitantes ou non : 39 % des premières ne sont payées par leurs clients qu'avec un délai de 90 jours au moins tandis que seulement 30 % des entreprises qui ne prennent pas de travaux en sous-traitance sont dans cette situation. Symétriquement, 43 % des entreprises fortement donneuses d'ordres (celles dont plus de 25 % du chiffre d'affaires correspond à de la sous-traitance) paient leurs sous-traitants, avec en moyenne un délai de plus de 90 jours, alors que seules 25 % des entreprises qui confient peu ou pas de travaux à des sous-traitants ont des délais de paiement de leurs fournisseurs de cette nature.

Répartition des délais de paiement des clients selon le niveau de sous-traitance reçue

en jours de chiffre d'affaires

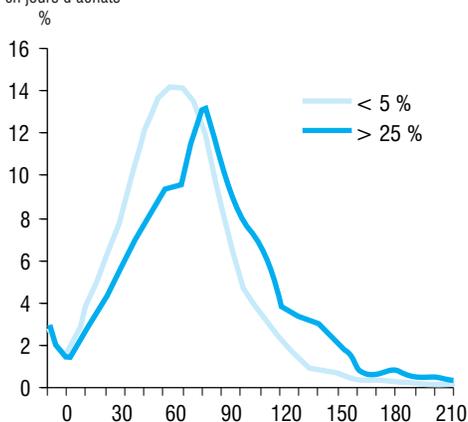


Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 10 % des entreprises dont le taux de sous-traitance reçue est nul ont des délais clients compris entre 50 et 60 jours de chiffre d'affaires (voir encadré p. 52).

Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition des délais de paiement aux fournisseurs selon le niveau de sous-traitance confiée

en jours d'achats



Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 10 % des entreprises dont le taux de sous-traitance confiée est supérieur à 25 % ont des délais fournisseurs compris entre 70 et 80 jours d'achats.

Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

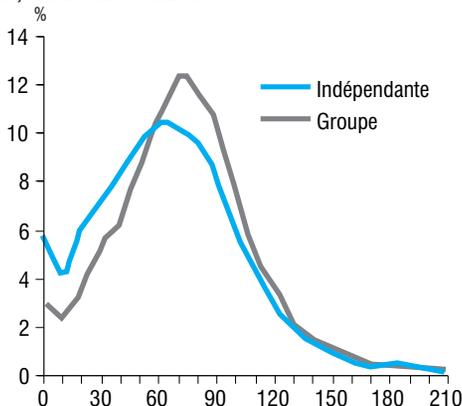
¹ L'information sur la sous-traitance n'est disponible que dans l'enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie, qui est réalisée auprès d'entreprises d'au moins 20 salariés.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

L'appartenance à un groupe joue également un rôle très important. Pas plus que pour les relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants, il n'est possible d'isoler, au sein des comptes d'une société, ce qui relève de ses relations avec les autres entreprises du groupe auquel elle appartient. Il apparaît toutefois que les délais fournisseurs et les délais clients des entreprises qui appartiennent à un groupe sont sensiblement plus élevés que ceux des entreprises qui

Répartition des délais de paiement des clients selon que l'entreprise appartient ou non à un groupe

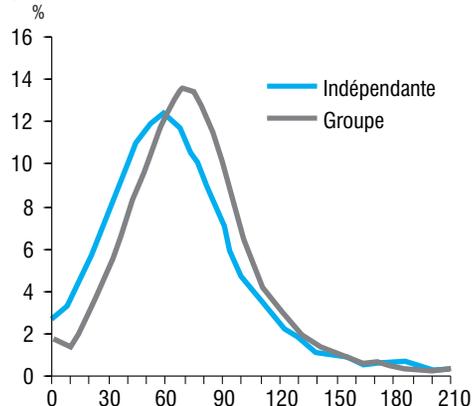
en jours de chiffre d'affaires



Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 10 % des entreprises indépendantes ont des délais clients compris entre 70 et 80 jours de chiffre d'affaires.
Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition des délais de paiement aux fournisseurs selon que l'entreprise appartient ou non à un groupe

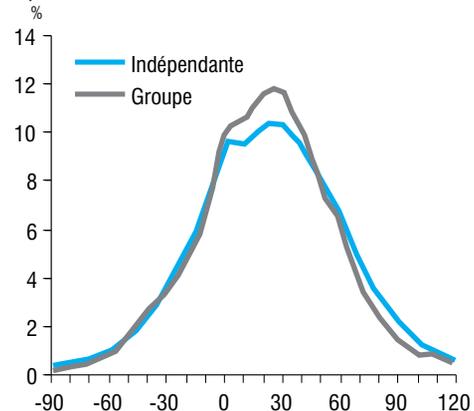
en jours d'achats



Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Lecture : 7 % des entreprises indépendantes ont des délais fournisseurs compris entre 90 et 100 jours d'achats.
Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition du solde du crédit interentreprises selon que l'entreprise appartient ou non à un groupe

en jours de chiffre d'affaires



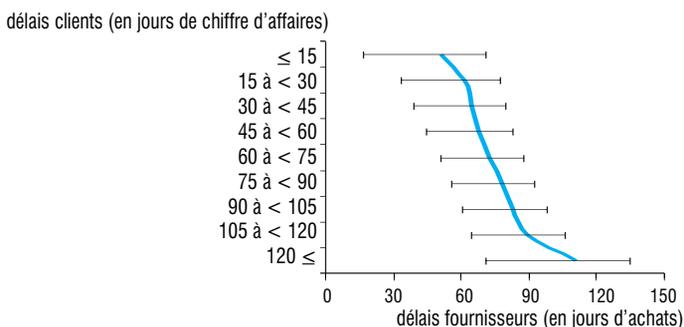
Lecture : 11,7 % des entreprises appartenant à un groupe ont un solde du crédit interentreprises compris entre 30 et 40 jours de chiffre d'affaires.
Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.
Sources : Insee - Ficus 2003/LIFI 2003, Sessi-EAE 2003.

n'appartiennent pas à un groupe. Alors que 41 % des entreprises n'appartenant pas à un groupe ont des délais de paiement de 60 jours ou moins, que ce soit vis-à-vis de leurs fournisseurs ou de la part de leurs clients, seules 30 % des entreprises appartenant à un groupe sont dans ce cas. Au total, les délais moyens sont de l'ordre de 71 jours pour les entreprises n'appartenant pas à un groupe, contre presque 80 pour les autres. Mais, cette majoration des délais dans les entreprises qui appartiennent à un groupe étant assez équilibrée entre délais clients et délais fournisseurs, la répartition des soldes de délais de paiement ne fait pas apparaître de différence sensible entre les deux types d'entreprises.

Les entreprises ont des pratiques parallèles en termes de crédits clients et fournisseurs

D'une façon générale, les entreprises qui accordent des délais de paiement courts à leurs clients ont une pratique de délais de paiement réduits de la part de leurs fournisseurs ; il en va de même pour les délais de paiement les plus longs, qui se concentrent dans les mêmes entreprises. C'est ce que montrent les deux graphiques suivants, dans lesquels on a regroupé les entreprises en fonction des délais de paiement de leurs clients, par sous-ensembles d'entreprises au sein desquelles les délais s'étagent par quinzaines de jours. On présente, pour chaque sous-ensemble d'entreprises, trois caractéristiques de la distribution des délais de paiement des fournisseurs : la moyenne, le premier et le troisième quartiles. Les deux derniers rendent compte des valeurs, respectivement au-dessous et au-dessus desquelles se situent les délais de paiement fournisseurs d'un quart des entreprises. L'analyse des soldes du crédit interentreprises montre une corrélation encore plus forte, l'intervalle interquartiles sur chaque population étant plus étroit.

Répartition des délais de paiement fournisseurs en fonction des délais clients

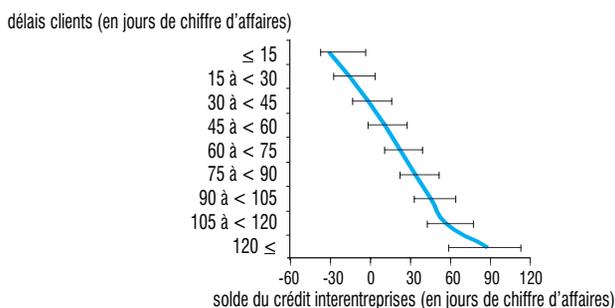


Lecture : en moyenne, les entreprises dont les délais clients sont supérieurs à quatre mois de chiffre d'affaires ont des délais fournisseurs de 111 jours d'achats. Pour un quart d'entre elles, les délais fournisseurs sont inférieurs à 71 jours d'achats ; pour un autre quart, ils sont supérieurs à 135 jours.

Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.

Sources : Insee - Ficus 2003/Lifi 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition du solde du crédit interentreprises en fonction des délais clients



Lecture : en moyenne, les entreprises dont les délais clients sont supérieurs à quatre mois de chiffre d'affaires ont un solde du crédit interentreprises de 92 jours de chiffre d'affaires. Pour un quart d'entre elles, le solde du crédit interentreprises est inférieur à 62 jours de chiffre d'affaires ; pour un autre quart, il est supérieur à 117 jours.

Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.

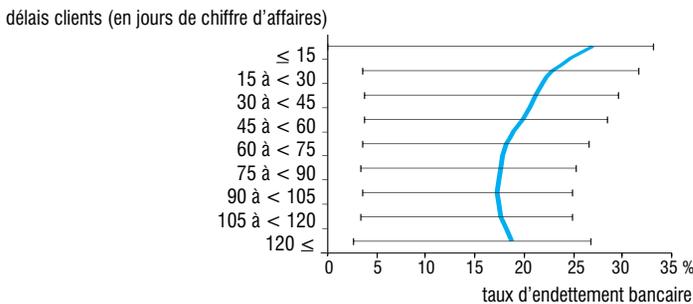
Sources : Insee - Ficus 2003/Lifi 2003, Sessi-EAE 2003.

Les délais de paiement n'ont pas de rapport étroit avec le niveau d'endettement

On peut également se demander si le comportement en termes de délais de paiement est corrélé au niveau d'endettement bancaire et donc, d'une certaine façon, au niveau des charges financières. Selon le même type d'analyse que précédemment, on a cherché à mettre en évidence la répartition de l'endettement bancaire et des charges financières rapporté au chiffre d'affaires pour des sous-ensembles d'entreprises homogènes en termes de délais de paiement des clients.

Il n'apparaît aucune corrélation significative : les valeurs moyennes de l'endettement et des charges financières ont, tout au plus, une légère tendance à être moins élevées dans les entreprises qui accordent des délais de paiement élevés. Il est probable que la plupart d'entre elles (notamment la moitié dans l'intervalle interquartiles) équilibrent ces créances clients par leurs dettes fournisseurs si bien qu'elles n'ont pas besoin d'un recours accru à l'endettement bancaire. Mais, surtout, on observe une très grande diversité de situations d'endettement et de frais financiers, quels que soient les délais de paiement qu'accordent les entreprises, comme le montrent les très forts écarts interquartiles.

Répartition de l'endettement* bancaire rapporté au chiffre d'affaires TTC en fonction des délais de paiement clients



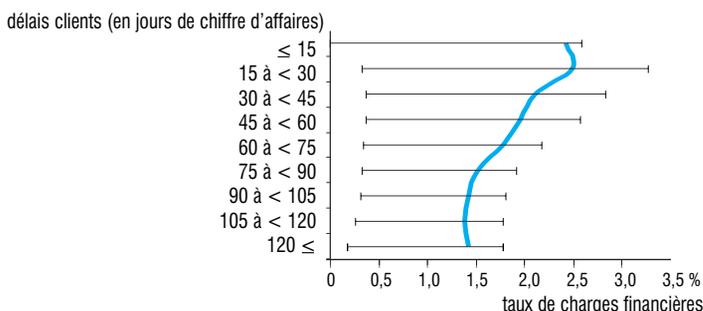
*emprunts et dettes assimilées, rapportés au chiffre d'affaires.

Lecture : en moyenne, les entreprises dont les délais clients sont supérieurs à quatre mois de chiffre d'affaires ont un taux d'endettement de 18,6 %. Pour un quart d'entre elles, le taux d'endettement est inférieur à 2,7 % ; pour un autre quart, il est supérieur à 26,7 %.

Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.

Sources : Insee - Ficus 2003/Lifi 2003, Sessi-EAE 2003.

Répartition des charges financières* rapportées au chiffre d'affaires TTC en fonction des délais de paiement clients



*total des charges financières, rapporté au chiffre d'affaires.

Lecture : en moyenne, les entreprises dont les délais clients sont supérieurs à quatre mois de chiffre d'affaires ont des charges financières s'élevant à 1,4 % de leur chiffre d'affaires. Pour un quart d'entre elles, les charges financières sont inférieures à 0,2 % de leur chiffre d'affaires ; pour un autre quart, elles sont supérieures à 1,8 % de leur chiffre d'affaires.

Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.

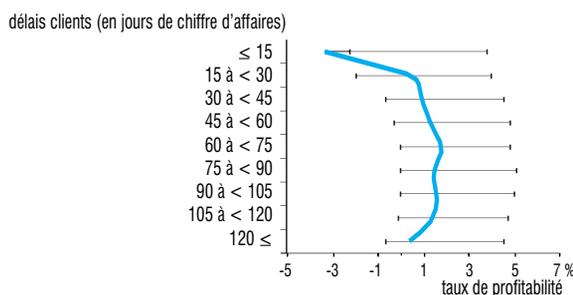
Sources : Insee - Ficus 2003/Lifi 2003, Sessi-EAE 2003.

Les entreprises qui ont des délais de paiement moyens ont les résultats les meilleurs

Le rapport entre le résultat net comptable et le chiffre d'affaires est plus élevé pour les entreprises qui ont des délais clients médians, mais les situations sont assez diverses, comme en atteste l'importance de l'écart interquartiles.

Ce résultat est donc à prendre avec prudence puisque, comme pour les relations étudiées précédemment, les corrélations ne sont pas très marquées. Il les corrobore toutefois puisque les charges financières sont sensiblement plus élevées, en moyenne, pour les entreprises qui ont des délais-clients courts (parce qu'elles sont déjà fortement endettées) et cela pèse de façon importante sur leurs résultats. On peut penser, en sens inverse, que le fait de consentir des délais de paiement importants à ses clients génère d'autres frais (de cession de créances, d'affacturage...) qui, eux aussi, pèsent finalement sur le résultat comptable.

Répartition du ratio résultat net comptable* rapporté au chiffre d'affaires (taux de profitabilité) en fonction des délais clients



*ressources restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice, après avoir pris en compte la dépréciation du capital (résultat net comptable), rapportées au chiffre d'affaires.

Lecture : en moyenne, les entreprises dont les délais clients sont supérieurs à quatre mois de chiffre d'affaires ont un résultat net comptable s'élevant à 0,4 % de leur chiffre d'affaires. Pour un quart d'entre elles, le résultat net comptable est inférieur à -0,7 % de leur chiffre d'affaires ; pour un autre quart, il est supérieur à 4,6 % de leur chiffre d'affaires.

Champ : entreprises de l'industrie manufacturière hors IAA.

Sources : Insee - Ficus 2003/Lifi 2003, Sessi - EAE 2003.

Les défauts de paiement sur les dettes fournisseurs en 2004 dans les sociétés de l'industrie

Les incidents de paiement sur effets de commerce

Les dettes commerciales non payées à l'échéance par les sociétés exerçant leur activité sur le territoire français sont enregistrées dans la Centrale des incidents de paiement sur effets de commerce (CIPE) de la Banque de France grâce aux déclarations mensuelles des banques commerciales.

Les informations inscrites lors de l'enregistrement portent sur l'identification du client (numéro SIREN, dénomination de l'entreprise ou de l'entité économique et secteur d'activité) ainsi que sur l'effet de commerce (montant, motif de non-paiement, date du rejet de paiement, identifiant du créancier, date de l'échéance).

Seuls les non-paiements suite à incapacité de payer (provision insuffisante, décision judiciaire, dépôt de bilan...) concernent le risque financier et sont retenus ici.

Pour établir le total des montants des défauts d'une entreprise au cours d'une période donnée, les doublons d'impayés identiques (même débiteur, même créancier et même montant) ont été retirés.

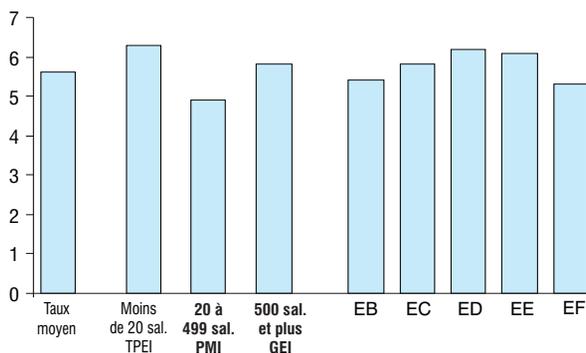
Les informations de la CIPE, rapprochées de la base des bilans FIBEN, permettent d'estimer un taux de défaut des entreprises de l'industrie sur leurs dettes fournisseurs en rapprochant le total des incidents sur effets pour impossibilité de payer au cours de l'année 2004 à la dette fournisseurs inscrite au bilan à la date de clôture de la même année.

Les incidents de paiement concernent les entreprises de toutes tailles

Parmi les 40 419 sociétés industrielles ayant un bilan dans le fichier comptable FIBEN, 5,6 %, soit 2 255 entreprises, ont eu au moins un incident de paiement sur effet de commerce pour incapacité de payer au cours de l'année 2004.

Selon les secteurs de la NES16, les taux de défaut, évalués en pourcentage d'entreprises, sont voisins (entre 5,3 % et 6,2 %), tandis que les disparités par taille des sociétés sont un peu plus importantes : 4,9 % pour les PMI, 5,8 % pour les grandes entreprises et 6,3 % pour les TPEI.

Proportion d'entreprises industrielles en défaut de paiement en 2004 (en %)



EB : industries agricoles et alimentaires

ED : industrie automobile

EF : industries des biens intermédiaires

EC : industries de biens de consommation

EE : industries des biens d'équipement

Source et réalisation : Banque de France Observatoire des entreprises - Fiben-Cipe. Mise à jour : juin 2006.

Très grande disparité du nombre d'incidents par entreprise

Les 2 255 entreprises en défaut totalisent 18 417 incidents de paiement (une fois les doublons retirés) concernant 12 708 relations débiteur-créancier différentes, soit, en moyenne pour l'année, 8 rejets et 6 relations débiteur-créancier différentes par entreprise. La distribution du nombre d'impayés par entreprise révèle une très grande disparité. Au cours de l'année 2004 :

- plus du quart des entreprises en défaut n'ont qu'un incident de paiement ;
- plus de la moitié des entreprises en défaut ont au moins deux incidents ;
- 10 % des entreprises ont 21 incidents et plus ;
- 1 % des firmes ont 92 incidents et plus ;
- le maximum atteint 291 incidents.

Le nombre d'incidents pour incapacité de payer par entreprise en 2004 varie selon la taille. En particulier, la médiane décroît avec la taille (3 pour les TPEI, 2 pour les PMI, 1 pour les grandes entreprises).

Les grandes entreprises ont moins d'incidents que les autres : le maximum est de 8 incidents de paiement, et plus des trois quarts n'ont qu'un seul incident au cours de 2004.

Par contre, les PMI et les TPEI semblent beaucoup plus vulnérables :

- plus du quart d'entre elles ont au moins 8 incidents dans l'année ;
- environ 10 % ont plus de 20 incidents dans chacune de ces deux populations ;
- 1 % ont plus de 70 incidents dans les TPEI, et 1 % ont plus de 100 incidents dans les PMI.

Les montants d'impayés ont un impact économique globalement limité, mais ils se concentrent sur un petit nombre d'entreprises

L'examen des montants d'incidents de paiement pour incapacité de payer permet d'apprécier leur impact économique.

Les 2 255 entreprises qui, au moins une fois au cours de l'année 2004, n'ont pas pu payer leurs fournisseurs à l'échéance, ont eu un montant total d'impayés de 87,5 millions d'euros, ce qui représente 0,08 % de leur chiffre d'affaires. Si le montant moyen par impayé est de 4 753 euros, le montant moyen d'impayés par entreprise est très élevé (38 815 euros). En effet, les entreprises considérées individuellement sont très disparates, avec un montant faible pour un quart d'entre elles (moins de 1 375 euros), une médiane à 8 867 euros, mais un dernier décile à 92 340 euros.

Les dettes fournisseurs de l'échantillon étudié en 2004 s'élèvent à un total de 109 milliards d'euros pour les 38 164 firmes sans défaut de paiement et à 18,5 milliards d'euros pour les 2 255 firmes ayant eu au moins un incident de paiement sur effet de commerce. Ainsi, les 5,6 % de firmes de l'échantillon qui ont un défaut de paiement ont globalement des dettes fournisseurs très importantes, qui représentent 14,5 % des dettes fournisseurs du secteur de l'industrie.

Le montant moyen par entreprise des dettes fournisseurs est nettement plus élevé dans les firmes ayant fait défaut (8,2 M€) que dans les firmes sans défaut de paiement (2,9 M€). Ces montants moyens sont notamment très influencés par des montants individuels élevés : le 99^e centile est à 49,2 M€, le 95^e centile à 6,6 M€, le 75^e centile à 844 k€.

Les firmes industrielles qui connaissent des difficultés à payer leurs fournisseurs à l'échéance présentent probablement des difficultés de trésorerie. Cela se traduit par un allongement des

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

délais de paiement fournisseurs. Celui-ci est d'ailleurs un élément précurseur du risque, comme plusieurs études l'ont montré¹.

Les firmes ayant eu un défaut de paiement en 2004 ont des délais fournisseurs plus longs que celles sans incident de paiement. Ce phénomène se vérifie sur tous les indicateurs statistiques (moyenne et tous les percentiles).

Distribution des délais fournisseurs des entreprises industrielles en 2004 (nombre de jours d'achats)

	Nombre d'entreprises	Moyenne	p1	p10	p25	p50	p75	p90	p95	p99
Entreprises sans défaut en 2004	38 164	78	11	34	51	71	92	118	143	237
Entreprises avec au moins un défaut en 2004	2 255	92	13	40	60	82	109	146	182	295

Px : valeur du ratio en dessous de laquelle se trouvent x % d'entreprises, au-dessus de laquelle se trouvent 100 - x % des entreprises
Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben-Cipe.

Les taux de défaut de paiement sont très dispersés

Le taux de défaut annuel en montant (ou taux de défaut de paiement R) est calculé en rapportant le total des impayés au cours de l'année au montant des dettes fournisseurs du bilan de la même année.

Si ce taux de défaut annuel en montant sur tout l'échantillon industrie en moyenne pondérée est de 0,07 %, il s'établit à 0,47 % sur la population des firmes ayant connu au moins un impayé.

Taux global de défaut de paiement

	Nombre d'entreprises	Montant total des impayés (M€)	Dettes fournisseurs totales (M€)	Montants impayés/dettes fournisseurs (%)
Entreprises sans défaut en 2004	38 164	0	108 901	0
Entreprises avec au moins un défaut en 2004	2 255	87,5	18 454	0,47
Ensemble	40 419	87,5	127 355	0,07

Source : Banque de France - Observatoire de entreprises - Fiben-CIPE.

Ce faible taux s'explique par une très forte dispersion au niveau individuel : la moyenne est de 11 %, la médiane de 2,8 %, mais surtout le 9^e décile atteint 28,5 %, le 95^e centile 42,2 % et le dernier centile est de 114,25 %².

Le taux de défaut en montant diffère selon la taille de l'entreprise :

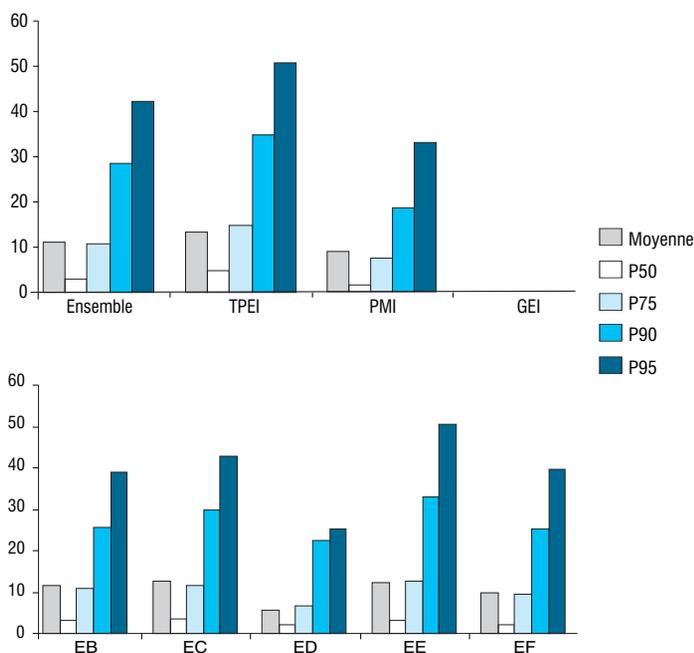
- plus élevé dans les TPEI, avec une moyenne de 13,5 %, le taux de défaut est supérieur à 4,87 % pour la moitié des TPEI en défaut et supérieur à 50 % pour un cinquième d'entre elles ;
- élevés dans les PMI, mais plus faible que pour les TPEI, les taux de défaut moyen et médian sont respectivement de 8,7 % et 1,4 % ;
- très faible dans les GEI, avec une moyenne à 0,02 %, la valeur maximale n'étant que de 0,12 %.

¹ Voir notamment M. Bardos, S. Foulcher, É. Bataille, « Les scores de la Banque de France : méthode, résultats, applications », Banque de France, Direction des entreprises, 2004 et la fiche 51 du rapport de la Commission permanente de concertation sur l'industrie « L'industrie française en 2003/2004 ».

² Un taux supérieur à 100 % ne doit pas surprendre puisque le dénominateur est un montant de fin d'exercice au bilan et le numérateur recense tous les impayés intervenus en cours d'année.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Distribution des taux de défaut de paiement individuels



EB : industries agricoles et alimentaires
EC : industries de biens de consommation

ED : industrie automobile
EE : industries des biens d'équipement

EF : industries des biens intermédiaires

Px : valeur du ratio en dessous de laquelle se trouvent x % d'entreprises, au-dessus de laquelle se trouvent 100 - x % des entreprises

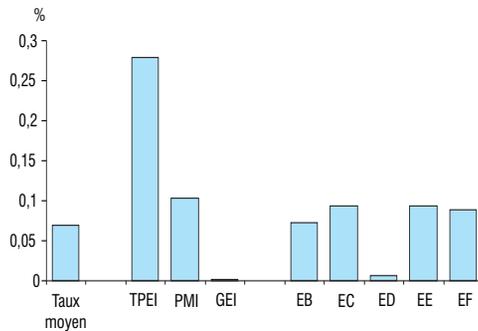
Source et réalisation : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben-Cipe.

Les différences entre secteurs sont moins accentuées que celles entre les tailles. Toutefois, on remarque des taux plus faibles dans l'industrie automobile (5,6 % en moyenne, 2,1 % en médiane) où les grandes sociétés sont très nombreuses. Les entreprises des industries des biens de consommation, des biens d'équipement et les industries agricoles et alimentaires ont des taux de défaut annuel en montant les plus élevés et assez similaires (moyenne aux environs de 12 % et médiane entre 3 % et 3,7 %). Les firmes des industries des biens intermédiaires se situent entre ces deux extrêmes (moyenne à 9,8 %, médiane à 2,1 %). Ces constats sur l'ensemble de la population se retrouvent lorsque le ratio est calculé pour les seules entreprises ayant au moins un incident de paiement en 2004 : décroissance de R en fonction de la taille et faible taux dans l'industrie automobile.

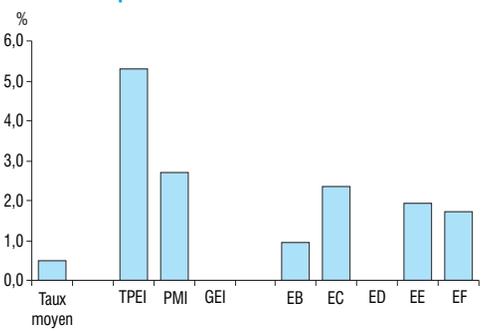
Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Taux global de défaut de paiement par taille et secteur (moyenne pondérée) en 2004

Ensemble des entreprises industrielles



Entreprises industrielles ayant eu au moins un incident de paiement



EB : industries agricoles et alimentaires
EC : industries de biens de consommation

ED : industrie automobile
EE : industries des biens d'équipement

EF : industries des biens intermédiaires

Source et réalisation : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben - Cipe.

Le défaut de paiement est généralement annonciateur de la défaillance

Parmi les 40 419 entreprises du secteur industriel en 2004, 125 sont en cours de procédure judiciaire à la date d'arrêt de leur bilan (redressement judiciaire). Au cours de l'année 2004, 75 % d'entre elles (94 entreprises) ont eu au moins un incident de paiement pour incapacité de payer, contre 5,6 % sur l'ensemble des entreprises du secteur. Ces incidents sont généralement nombreux et importants.

Répartition des entreprises en cours de procédure judiciaire en 2004 selon leur taux de défaut ou leur nombre d'incidents

Nb. d'entreprises avec au moins un défaut	Taux de défaut de paiement*					Nombre d'incidents de paiement de l'entreprise en 2004					
	<0,5%	[0,5 ; 1[[1 ; 2[[2 ; 10[>=10%	1	2-4	5-10	11-20	21 - 50	>50
94	7	6	10	23	48	9	18	19	15	24	9

* R = 100 x montant d'impayés de l'année/dettes fournisseurs

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben-Cipe.

Considérant les autres entreprises qui ne sont pas en procédure judiciaire, il apparaît que le défaut de paiement est annonciateur du risque puisque, à l'horizon d'un an à partir de la date de clôture du bilan, le taux de défaillance¹ est de 8,4 % pour les firmes ayant eu au moins un défaut en 2004, alors que pour celles sans défaut le taux de défaillance n'est que de 0,8 %.

Plus le taux de défaut de paiement R est élevé, plus le taux de défaillance augmente. En effet, si 2,5 % des firmes pour lesquelles R est inférieur à 0,5 % défontent, le taux de défaillance s'élève à 14,1 % pour celles ayant ce ratio supérieur à 10 %.

L'importance du ratio R est liée au nombre d'incidents dans l'année, ce qui induit la croissance du taux de défaillance avec le nombre d'incidents. Le taux de défaillance est de 3,7 % pour les firmes ayant un seul défaut, et il s'élève progressivement, jusqu'à atteindre 29,2 % pour les entreprises qui ont plus de 50 incidents dans l'année.

¹ La défaillance considérée dans cette étude est l'ouverture d'une procédure judiciaire.

Les délais et les défauts de paiement dans l'industrie

Taux de défaillance à l'horizon d'un an

en fonction du taux de défaut de paiement*

	Taux de défaut de paiement				
	<0,5	[0,5 ; 1[[1 ; 2[[2 ; 10[>=10
Taux de défaillance à l'horizon d'un an à partir de la date du bilan en %	2,48	5,41	9,90	9,67	14,10
Nombre d'entreprises	644	148	192	631	546

* R = 100 x montant d'impayés de l'année/dettes fournisseurs

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben-CIPE.

en fonction du nombre d'incidents de paiement pour incapacité de payer

	Nombre d'incidents de paiement de l'entreprise en 2004					
	1	2 - 4	5 - 10	11 - 20	21 - 50	>50
Taux de défaillance à l'horizon d'un an à partir de la date du bilan (%)	3,67	6,57	13,10	14,78	17,57	29,17
Nombre d'entreprises	871	578	313	203	148	48

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben-CIPE.

Il apparaît donc clairement qu'au niveau individuel l'existence de défaut de paiement sur effet de commerce pour incapacité de payer est souvent révélatrice de difficultés financières de l'entreprise, d'autant plus importantes que le taux de défaut est élevé.

Taux de couverture de l'échantillon FIBEN par rapport au fichier BIC-BRN de l'Insee en 2004

en %	0 à 19 salariés		20 à 49 salariés		50 à 249 salariés	
	Entreprises	Effectifs	Entreprises	Effectifs	Entreprises	Effectifs
EB - Industries agricoles et alimentaires	31,3	44,7	81,3	82,9	89,1	89,0
EC - Industries de biens de consommation	21,0	43,5	76,5	78,2	87,7	88,6
ED - Industrie automobile	36,7	55,2	86,5	88,3	89,3	89,3
EE - Industries des biens d'équipement	32,5	51,7	86,0	86,6	91,4	91,8
EF - Industries des biens intermédiaires	36,8	56,5	86,7	87,7	90,3	90,7

en %	250 à 499 salariés		≥ 500 salariés		Total	
	Entreprises	Effectifs	Entreprises	Effectifs	Entreprises	Effectifs
EB - Industries agricoles et alimentaires	87,1	86,5	90,1	91,4	47,4	83,7
EC - Industries de biens de consommation	88,6	89,0	93,3	94,6	34,1	83,0
ED - Industrie automobile	96,9	96,8	92,1	96,3	59,5	94,9
EE - Industries des biens d'équipement	91,4	91,6	92,3	82,7	48,2	82,1
EF - Industries des biens intermédiaires	91,9	91,7	93,4	93,5	54,4	87,5

Lecture : pour l'activité EB et la tranche « 0 à 19 salariés », le taux de couverture de l'échantillon en terme d'effectifs salariés est de 44,7 %.

Sources : Banque de France - Observatoire des entreprises - Fiben et Insee - Suse.

Méthodologie et définitions

Le ratio « délais clients » rapporte les créances clients (effets escomptés non échus inclus) au chiffre d'affaires TTC (multiplié par 360, pour être exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires).

Le ratio « délais fournisseurs » rapporte les dettes fournisseurs aux achats et autres charges externes TTC (multiplié par 360, pour être exprimé en nombre de jours d'achat).

Le solde du crédit interentreprises correspond au solde exprimé en jours de chiffre d'affaires des créances clients de l'entreprise et de ses dettes fournisseurs (ou, comme la différence entre le ratio « délais clients » et le ratio « délais fournisseurs » corrigé du ratio achats/chiffre d'affaires). Il reflète la situation prêteuse ou emprunteuse de l'entreprise.

Moyennes de ratios individuels (ou moyennes non pondérées). Dans cette approche microéconomique, chaque entreprise a le même poids dans le calcul de la moyenne. Cela permet de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des observations individuelles.

Indicateurs par taille : Très petites entreprises (moins de 20 salariés), entreprises moyennes (de 20 à 499 salariés), grandes entreprises (500 salariés et plus).

Sous-traitance confiée : la population est répartie en trois sous-populations selon que la part de la sous-traitance confiée dans le chiffre d'affaires est supérieure à 25 %, inférieure à 5 % ou entre 5 % et 25 %. La première sous-population correspond aux donneurs d'ordres, la deuxième aux non-donneurs d'ordres. La troisième sous-population n'est pas représentée sur les graphiques concernant la sous-traitance confiée.

Sous-traitance reçue : la population est répartie en trois sous-populations selon que la part de la sous-traitance reçue dans le chiffre d'affaires est supérieure à 90 %, nulle ou non nulle et inférieure à 90 %. La première sous-population correspond aux preneurs d'ordres ou sous-traitants, la deuxième aux non-preneurs d'ordres. La troisième sous-population n'est pas représentée sur les graphiques concernant la sous-traitance reçue.

Endettement : ce ratio rapporte les emprunts et dettes assimilées (lignes DS + DT + DU + DV de la liasse fiscale) au chiffre d'affaires TTC (lignes FL + YY), exprimé en pourcentage.

Charges financières : ce ratio rapporte le total des charges financières (ligne GU de la liasse fiscale) au chiffre d'affaires TTC (lignes FL + YY), exprimé en pourcentage.

Résultat net comptable : c'est la part du résultat net comptable dans le chiffre d'affaires TTC, exprimé en pourcentage.

La base BACH

La banque de données sur les comptes harmonisés (BACH) est gérée depuis 1985 à la direction générale des Affaires économiques et financières (DGEcFin) de la Commission européenne. Elle reprend les comptes agrégés à différents niveaux sectoriels de plusieurs pays de la Communauté (Belgique, Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Danemark, Suède, Finlande) ainsi que du Japon et des États-Unis.

La population des entreprises est segmentée par secteur et par taille en fonction du chiffre d'affaires.

Tous les postes sont présentés sous une forme structurée, c'est-à-dire en pourcentage du total du bilan ou du chiffre d'affaires net.

Grâce aux travaux d'harmonisation effectués :

- les comparaisons en évolution sont réalisables ;
- les comparaisons en niveau sont plus délicates. Elles exigent, en tout état de cause, une bonne connaissance *a priori* de l'environnement comptable et financier de chaque pays.